
Protocole d'information concernant les prélèvements de tissu prostatique (biopsies prostatiques)

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Cher Monsieur,

Le bilan dont vous avez bénéficié a mis en évidence une augmentation de la valeur du PSA (Antigène Spécifique de la Prostate) et/ou une palpation anormale de la prostate au toucher rectal. De ce fait il est possible qu'il y ait une tumeur dans votre prostate. C'est pour cette raison que des prélèvements tissulaires (biopsies prostatiques) sont conseillés.

Technique de l'examen : cette intervention se fait ambulatoirement dans la plupart des cas. Pour éviter au maximum un risque d'infection, votre urologue vous prescrira un antibiotique à prendre le soir avant et le matin du jour où ces prélèvements seront réalisés. Selon le résultat de votre échographie prostatique ainsi que de la grandeur de votre glande, un certain nombre de biopsies sera réalisé pouvant aller de 6 à plus de 12 prélèvements tissulaires. Cette intervention est faite sous anesthésie locale.

Suite de l'intervention : après ces prélèvements des saignements peuvent survenir dans les selles et/ou dans l'urine et/ou dans le sperme. Cela peut durer quelques jours à quelques semaines, est banal et disparaît spontanément

Risques et complications : durant ces biopsies, le passage de bactéries dans le sang est possible dans de rares cas, pouvant entraîner de la fièvre, des frissons et/ou des douleurs au niveau périnéal. Si de tels symptômes surviennent, vous devez absolument prendre contact avec votre urologue, votre médecin traitant ou un service de médecine d'urgence : un traitement antibiotique par voie intraveineuse avec une hospitalisation est souvent nécessaire. Il arrive occasionnellement que vous soyez dans l'impossibilité d'uriner dans les heures qui suivent les prélèvements ; si tel est le cas, prenez contact avec votre urologue, votre médecin traitant ou un service de médecine d'urgence car la mise en place d'une sonde vésicale peut être nécessaire.

Après les biopsies : il faudra attendre environ 10 jours pour obtenir le résultat des prélèvements. Le résultat et la suite de la prise en charge seront discutés avec votre urologue lors du prochain rendez-vous.

Surtout, n'hésitez pas à nous poser des questions sur tout ce qui vous paraît important ou peu clair. Faites-nous également savoir si, en ce qui concerne l'intervention, vous souhaitez être mis au courant de la manière la plus détaillée possible ou si, au contraire, vous préférez vous en tenir au strict minimum nécessaire. Nous vous conseillons enfin de faire une liste des questions que vous désirez poser à votre médecin.

Vos questions :
